

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que Calyon Global Banking représenté par M. Olivier Tarneaud, Président, a déclaré le 7 octobre 2005, avoir cédé sur le marché de blocs, le 6 octobre 2005, 4.389.555 actions de la société Crédit du Maroc, au cours unitaire de 286 DH, franchissant à la baisse les seuils de participation de 50%, 33,33% ; 20% ; 10% et 5% dans le capital de ladite banque.

Suite à cette transaction, Calyon Global Banking ne détient plus aucune action Crédit du Maroc.

Cette opération s'est effectuée dans le cadre du transfert de la participation de Calyon Global Banking, dans le capital du Crédit du Maroc, au Crédit Agricole SA.

Contact CDVM :

Tel : 037 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma